

Démarche

MSA Beauce Coeur de Loire

demarche.numerique.gouv.fr

: Demande de prélèvements mensuels des cotisations

: Service de traitement des démarches Organisme Identité du demandeur **Email** Civilité Nom Prénom **Formulaire** Cette démarche permet de demander le prélèvement automatique mensuel de vos cotisations et contributions de non salarié(e) agricole ou de cotisant de solidarité, en lui fournissant votre autorisation de prélèvement et votre IBAN Description de la demande. - Si la caisse de MSA reçoit votre demande entre le 1er et le 15 du mois, le premier prélèvement sera effectué dès le mois suivant. - Si la caisse de MSA reçoit votre demande entre le 16 et le 30 (ou 31) du mois, le premier prélèvement n'interviendra pas dès le mois suivant, mais seulement le mois d'après (M+2). - Votre demande peut aussi prendre effet au 1er janvier de l'année suivante. Cocher cette case si vous souhaitez que le prélèvement mensuel commence au 1er janvier prochain. Cochez la mention applicable ☐ Oui ☐ Non Votre caisse MSA Cochez la mention applicable, une seule valeur possible MSA Ain-Rhone MSA Alpes du Nord MSA Alpes-Vaucluse MSA Ardeche Drome Loire MSA Armorique MSA Auvergne

Demande de preievements mensueis des cotisations
MSA Berry-Touraine
MSA Cotes Normandes
MSA de Bourgogne
MSA de la Corse
MSA des Charentes
MSA Dordogne, Lot-et-Garonne
MSA du Limousin
MSA Franche-Comte
MSA Gironde
MSA Grand Sud
MSA Haute Normandie
MSA Ile de France
MSA Languedoc
MSA Loire-Atlantique Vendee
MSA Lorraine
MSA Maine et Loire
MSA Marne-Ardennes-Meuse
MSA Mayenne-Orne-Sarthe
MSA Midi-Pyrenees Nord
MSA Midi-Pyrenees Sud
MSA Nord Pas-de-Calais
MSA Picardie
MSA Poitou
MSA Portes de Bretagne
MSA Provence-Azur
MSA Sud Aquitaine
MSA Sud Champagne
CPS Saint-Barthélémy

Mandat de prélèvement SEPA

Mandat de prélèvement SEPA

En remplissant ce mandat, vous autorisez votre caisse de MSA à demander à votre banque de débiter votre compte.

Votre banque effectuera les prélèvements selon les instructions de la MSA.

Vous avez le droit de demander un remboursement à votre banque :

Demande de prélèvements mensuels des cotisations - Dans les 8 semaines suivant un prélèvement autorisé.

Débiteur

- Dans les 13 mois suivant un prélèvement non autorisé.

Prénom
Nom
Numéro de sécurité sociale Veuillez saisir les 15 caractères de votre numéro de sécurité sociale (disponible sur votre carte vitale)
Adresse
Numéro IBAN
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Photo ou scan de votre IBAN
Je certifie sur l'honneur que les informations fournies dans cette déclaration sont exactes Cochez la mention applicable Oui
Non

Droits et informations sur votre demande

- Articles D.731-48, R.731-58, R. 731-62 et suivants du Code rural et de la pêche maritime https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000048815863